



Carte scolaire : Les professeurs face à la pénurie

Carte scolaire : Les professeurs face à la pénurie : Le paysage scolaire change. On le savait depuis la laborieuse publication du budget. L'année 2018 rompt avec un quinquennat de créations de postes. La nouvelle carte scolaire, présentée le 20 décembre, montre que, presque partout, il faudra de grands efforts pour adapter le nombre de postes d'enseignants aux besoins. Les créations de postes dans le premier degré ne suffiront pas à faire face aux dédoublements voulus par le ministre. Dans le second degré c'est pire : les rares ouvertures de postes sont compensées par des fermetures dans d'autres académies. Certaines académies semblent particulièrement visées comme Caen et Rouen. Est-ce parce ces académies expérimentales annoncent l'avenir ? Premier degré : des ouvertures insuffisantes Faites vous mal : comparez la carte scolaire 2017 et celle de 2018. En une année le paysage a totalement changé. Aux 8600 ouvertures de postes succèdent 3700 quasi exclusivement dans le premier degré. Sept académies ne voient aucune création de postes dans le premier degré en 2018 : Rennes, Caen, Poitiers, Limoges, Clermont, Besançon et Dijon. En 2017 elles avaient accueilli 207 nouveaux postes. Versailles bénéficie de 609 nouveaux postes, Créteil de 682, Paris de 107. Lille recevra 312 postes, Amiens 103, Aix Marseille 261, Bordeaux et Montpellier 121, Toulouse 89, Nice 59, Rouen 63 et Reims 20. Outre Mer, Mayotte, la Guyane et La Réunion reçoivent chacune plus de 180 postes quant la Guadeloupe et La Martinique sont en gros stables. Ces créations de postes se situent dans un moment où la population scolaire devrait légèrement diminuer. Mais elles sont liées à la volonté ministérielle de dédoubler les CP de Rep et les CE1 de Rep+. ET là on n'y est plus du tout... Certaines académies sont bien traitées. La Corse reçoit 44 postes pour créer 52 classes dédoublées. Lyon aura 271 postes pour 323 classes, la Guyane, proche du ministre, 189 pour 215, Versailles 609 pour 700. Mais certaines académies sont maltraitées. Lille a 312 postes pour ouvrir 640 classes dédoublées. Amiens 103 pour 221, Nancy 36 pour 142, Nantes 34 pour 137, Orléans 26 pour 149, Reims 20 pour 121, Rouen 63 pour 185 et Caen 0 pour 47 classes. Créteil a 682 postes mais doit ouvrir 919 classes. Relevons tout de suite un point commun : ces académies sont celles qui avaient reçues le plus de postes sur critère social en 2017. Ce sont souvent les académies où on compte un fort pourcentage d'élèves en éducation prioritaire : 18% à Amiens, 27% à Créteil, 22% à Lille etc. Visiblement les priorités ministérielles, qui avaient conduit le gouvernement précédant à cibler 2600 postes sur critères sociaux, sont oubliées. Dans les académies populaires, les ouvertures de CP et CE1 se feront en piochant des moyens dans les autres niveaux ou en s'attaquant aux maîtres + ou aux Rased. Autre point à suivre : Caen et Rouen. Ces deux académies sont confiées à un seul recteur et le ministre a déclaré en faire une grande académie expérimentale, préfigurant la réorganisation territoriale à venir. Or Caen ne gagne aucun poste pour ouvrir 47 classes et Rouen en gagne 63 pour ouvrir 185 classes. Le Snuipp relève que "bien que l'ensemble des créations de postes sera affecté à ce dédoublement, cela sera insuffisant car il en faudrait, près de 6 400. Des centaines de postes de plus de maîtres, de Rased, de remplaçants, de classe ordinaire... risquent d'être ainsi supprimés. Si l'abaissement des effectifs en éducation prioritaire est encore plus légitime qu'ailleurs, le seul effort fait en direction des CP et CE1 sans les créations de moyens nécessaires va se réaliser au détriment de la réussite de tous les élèves et ne permet pas de remédier efficacement à la difficulté scolaire, de travailler autrement dans les classes, de scolariser des 2 ans..." Second degré : déshabiller Pierre pour habiller Paul Stéphane Crochet, secrétaire général du Se Unsa, interrogé par le Café pédagogique, estime lui aussi que "la dotation supplémentaire ne permettra pas de couvrir les dédoublements". S'il estime que la nouvelle carte "préserve relativement le premier degré dans une période de chute des effectifs (30 000 élèves en moins), c'est que la situation est bien pire dans le second degré. Le second degré voit la création d'une centaine de postes (contre 4400 en 2017). Neuf académies métropolitaines et 2 d'Outre Mer gagnent quelques postes. Versailles en reçoit 206, Créteil 122, Bordeaux 114, Lyon 94, la Guyane 62, Mayotte 140 par exemple. Toutes les autres perdent des postes ou sont stables. Lille perd 136 postes, Amiens 91, Rouen 77 et Caen 87, Nancy 100, Reims 62, Dijon 71 par exemple. Là aussi les académies les plus gravement ponctionnées sont celles où la situation sociale est la plus

dégradée et le taux d'élèves ne Rep le plus fort. Les cas de Lille, Amiens, Reims par exemple sont significatifs. Le lycée va payer "Dans le second degré on aura 26 000 élèves en plus et pas de postes supplémentaires. Il y aura donc un redéploiement entre académies", nous a dit S Crochet. "Lille Amiens Caen Reims seraient surdotés selon le ministère. Mais c'est relatif car elles connaissent de fortes difficultés sociales. Le lycée va payer". "Ce sera une rentrée catastrophique", estime Frédérique Rolet, secrétaire générale du Snes Fsu. "Le ministère se place dans le cadre de la réduction du déficit public. L'éducation nationale y contribue". F Rolet rappelle que les académies les plus touchées sont celles qui concentrent les difficultés sociales avec un fort poids de l'éducation prioritaire. "En douceur, à la différence du quinquennat de N Sarkozy, on est en train de préparer les académies à des suppressions de postes importantes. Le lycée général et technologique et le lycée professionnel vont être particulièrement touchés". Pour le moment les bruits qui remontent de la mission Mathiot c'est la perte d'un tiers des heures d'enseignement en lycée. La nouvelle carte scolaire prépare le terrain des réductions de postes de 2019. François Jarraud Communiqué Snuipp La carte sur le site Se Unsa La carte 2017 Le budget 2018 PREMIER DEGRE SECOND DEGRE Postes créés en 2018Classes à dédoubler en 2018Postes créés en 2017Postes créés en 2018% de collégiens en RepPostes créés en 2017Nbre d'enseignants 2d degré 2017 Aix Marseille 261 346 255 31 13 200 17273 Amiens 103 221 114 -91 18 44 12615 Besançon 0 56 35 -10 13 47 7489 Bordeaux 121 188 204 114 11 256 19108 Caen 0 47 4 -87 6 23 8393 Clermont Fd 0 48 10 0 6 82 7655 Corse 44 52 22 0 44 13 2034 Créteil 682 919 750 122 27 560 29395 Dijon 0 74 4 -71 14 25 9902 Grenoble 88 158 115 69 11 225 19405 Lille 312 640 300 -136 22 190 25687 Limoges 0 28 10 -7 9 30 4384 Lyon 271 323 352 94 11 281 17582 Montpellier 121 180 301 25 8 188 16231 Nancy Metz 36 142 4 -100 12 85 14706 Nantes 34 137 152 36 7 221 17184 Nice 59 101 88 -10 6 90 12373 Orléans Tours 26 149 107 -12 8 188 15305 Paris 107 229 8 -54 19 42 11861 Poitiers 0 52 79 -32 6 75 10318 Reims 20 121 6 -62 16 27 8317 Rennes 0 76 65 0 6 184 14877 Rouen 63 185 73 -77 15 88 11890 Strasbourg 74 146 119 0 7 77 11769 Toulouse 89 101 136 51 6 200 17394 Versailles 609 700 550 206 16 560 34849 Guadeloupe 0 74 2 -44 24 0 4117 Guyane 189 215 110 62 0 113 3064 Martinique 8 104 120 -57 30 -25 3342 Mayotte 180 240 2 140 59 176 2819 Réunion 183 337 114 0 28 85 8873 Total 3680 6385 4211 100 14 4400 400 211